

18 Juin 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

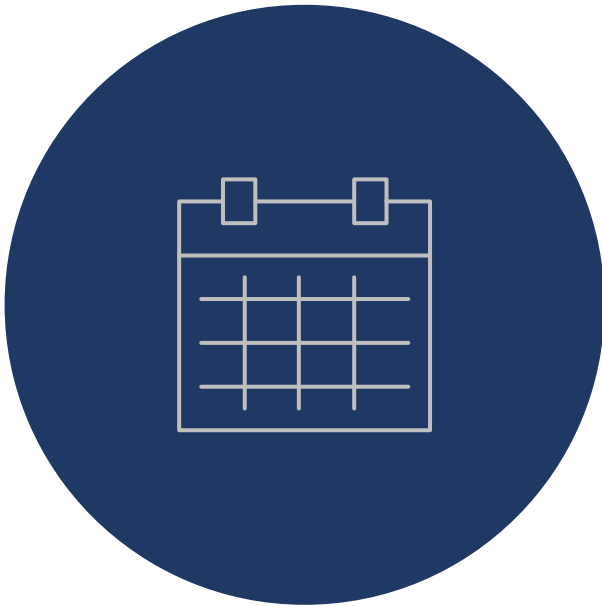
STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2020

Lilas[®]

Société d'Articles Hygiéniques – SAH



AGENDA



01. Ordre du jour

02. Extrait du rapport de gestion de l'exercice 2020

03. Lecture des rapports des commissaires aux comptes

04. AGO du 18 juin 2021 – Les résolutions

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des modalités d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société SAH pour l'exercice 2020 et du rapport de gestion du groupe SAH pour l'exercice 2020 ;
3. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2020 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers de SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2020;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2020 et décision de distribution de dividendes ;
5. Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
7. Détermination et attribution des jetons de présence 2020 aux membres du Conseil d'Administration;
8. Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2020;
9. Renouvellement de mandats et nomination d'administrateurs ;
10. Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.
11. Pouvoirs pour formalités.



Extrait du rapport de gestion de l'exercice 2020

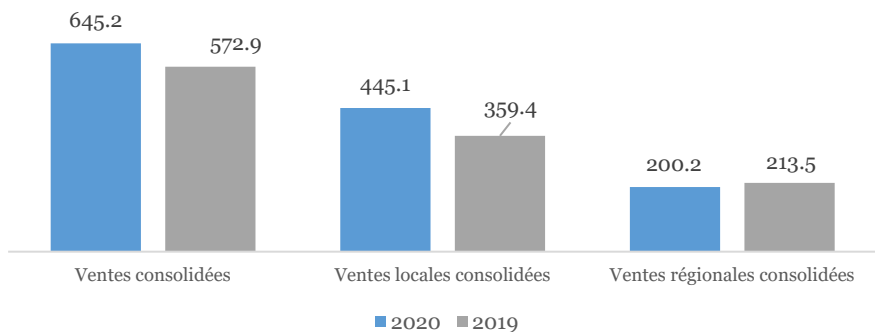
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Chiffres Consolidés en KDT	2019	2020	Var	BP 2020	Taux réel
Revenus	564 257	631 667	11,9%	672 180	94,0%
Taux de marge brute	36,9%	41,9%	5,04%	38,1%	110,15%
EBITDA	81 293	115 457	42,03%	155 916	74%
Taux EBITDA	14,4%	18,3%	3,87%	23,2%	78,80%
Résultat net	22 129	33 468	51,24%	39 612	84%
Taux de résultat net	3,9%	5,3%	1,38%	5,9%	89,91%
Intérêts des minoritaires	- 824	78	-	-	-
Part du groupe	22 954	33 389	45,46%	39 612	84%

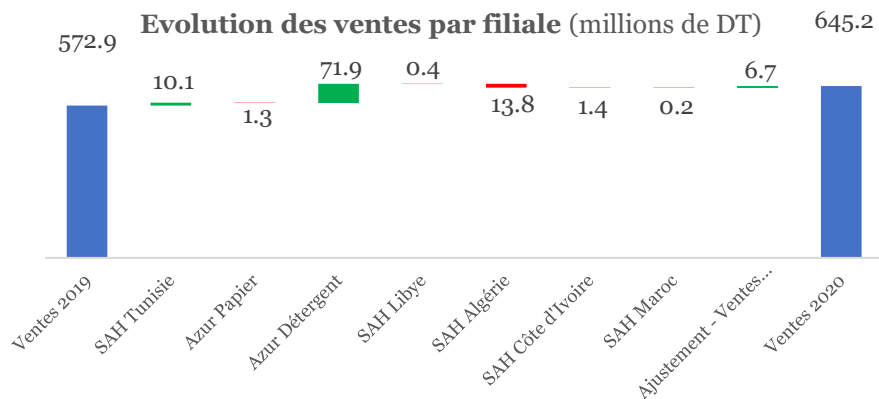
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Évolution des ventes consolidées du Groupe SAH en 2020

Evolution des ventes groupe
(millions de dinars)



Evolution des ventes par filiale (millions de DT)



Au 31 décembre 2020, le groupe SAH a réalisé des ventes consolidées avant ristourne de 645.2 millions de dinars, en hausse de 12.6% par rapport à l'année précédente. Aussi, les ventes locales consolidées ont enregistré une croissance de 23.8%, contre une diminution des ventes régionales (incluant les exports et ventes des filiales étrangères) de 6.2%, en raison des difficultés logistiques liées au transport maritime et fermeture des frontières avec la Libye et l'Algérie.

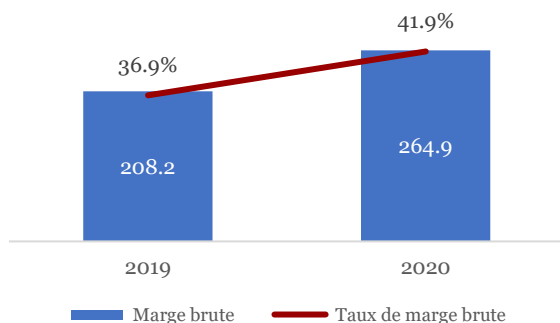
La croissance des ventes de SAH a été essentiellement tirée par la croissance des ventes d'Azur Détergent (+125%) et la performance soutenue de SAH Tunisie, et ce malgré la baisse des exportations. Aussi, la performance du groupe a été négativement impactée par la diminution des ventes de SAH Algérie en raison des perturbations observées dans les importations de matières premières causées par les mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Au 31 décembre 2020, les ventes de la société mère SAH Tunisie représentent 58% des ventes du groupe, suivie par la filiale Azur Détergent qui contribue à hauteur de 18.6% dans les ventes globales. Les ventes de la filiale Azur Papier atteignent 10% des ventes du groupe, suivie par la filiale Algérienne qui contribue à hauteur de 7.3%.

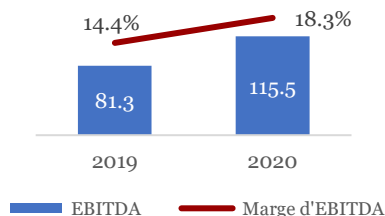
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Profitabilité du Groupe SAH en 2020

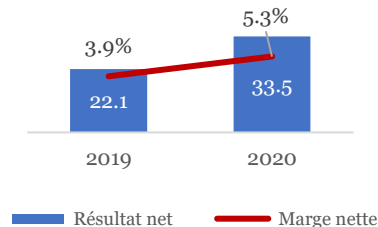
Marge brute (millions de DT) & Taux de marge brute



EBITDA (millions de DT) & Marge d'EBITDA



Résultat net (millions de DT) & Marge nette



En 2020, SAH a réalisé une marge brute de 264.9 millions de dinars, en hausse de 27,3% par rapport à 2019. Le taux de marge brute a atteint 42% contre une marge brute de 37% en 2019, soit une amélioration de 5%. Cette croissance est principalement due à la baisse du prix des matières premières observée en 2019, en particulier ceux de la cellulose, du super absorbant et de la pâte, impactant positivement les coûts de production en 2020. Le groupe a également bénéficié de l'impact de l'optimisation de son processus de production, ce qui a entraîné une baisse des taux de déchets pour les produits première gamme et deuxième choix.

A fin décembre 2020, l'EBITDA du groupe SAH a atteint 115.5 millions de dinars, soit une croissance de 42%. Aussi, la marge d'EBITDA a atteint 18.3% contre une marge d'EBITDA de 14.4% en 2019. Cette performance résulte de l'amélioration de la marge brute combinée aux gains d'économies d'échelle réalisés sur les achats et les consommations du groupe.

En 2020, SAH a réalisé un résultat net de 33.5 millions de dinars, en hausse de 51.2% par rapport à 2019, soit une marge nette de 5.3% contre une marge nette de 3.9%.

Le résultat net ajusté de 2019, compte tenu du changement du périmètre de consolidation (6.5 millions de dinars) est estimé à 15.6 millions de dinars, soit une croissance du résultat net ajusté d'environ 115% en 2020.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Chiffres consolidés en KDT	2019	2020	Var	Var (%)
Capitaux propres (part Groupe)	290 746	314 216	23 470	8,1%
CMT	94 657	109 463	14 806	15,6%
Echéances à moins d'un an, crédits de gestion & découverts	239 772	272 737	32 965	13,7%
Actifs non-courants	382 174	435 542	53 368	14,0%
Liquidités et placements	39 578	48 687	9 109	23,0%
Total actifs	901 434	968 603	67 169	7,5%
Endettement global	334 429	382 200	47 771	14%
Endettement net	294 851	333 513	38 662	13,1%

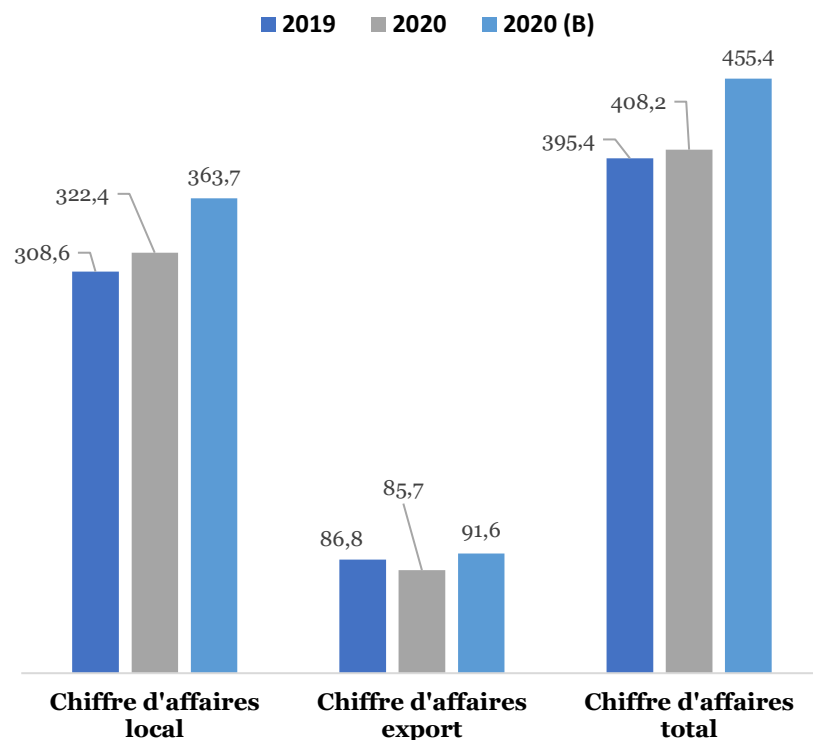
L'endettement global de SAH est passé de 334.4 millions de dinars au 31 décembre 2019 à 382.2 millions de dinars au 31 décembre 2020. L'augmentation de la dette est essentiellement due à l'augmentation des financements à court terme dans le cadre du financement du stock dédié à la deuxième ligne d'Azur Papier. La dette nette a atteint 333.5 millions de dinars à fin décembre 2020 contre une dette nette de 294.9 millions de dinars à fin décembre 2019. La dette nette ajustée à fin 2020 est estimée à 255.3 millions de dinars, soit ratio dette nette/EBITDA de 2.5x.

Les principaux ajustements consistent en des subventions non encore reçues de l'ordre de 20 millions de dinars, des investissements financés mais non encore opérationnels et un stock de matières premières chez Azur Papier en préparation à l'entrée en production de la deuxième ligne (+35 millions de dinars)

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Évolution des ventes de SAH Tunisie 2019-2020 (avant RRR)

En millions de dinars



En 2020, SAH Tunisie a réalisé des ventes de 408.2 millions de dinars, soit une croissance de 3.2% par rapport à l'année dernière. Cette croissance est la résultante de la baisse des exports de 1.2%, compensée par l'augmentation des ventes locales de 4.5%.

Marché local : La société a enregistré une croissance de 4.5%, essentiellement générée par l'augmentation des ventes de produits papier et d'hygiène féminine

Marché à l'export : Les ventes à l'export ont diminué de 1.2% par rapport à l'année dernière, essentiellement impactées par la baisse des exports vers la Libye et la Mauritanie. La Libye reste la première destination d'export de SAH Tunisie, malgré la fermeture des frontières et l'instabilité des conditions de vente avec l'interruption des lettres de crédit.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Investissements SAH Tunisie 2020

Dans le cadre de son programme de croissance et conformément à son business plan, la société « SAH » a réalisé des investissements importants en 2020 et qui visent essentiellement à consolider les capacités de production et de stockage. Le total des immobilisations brutes est passé de **208.101 KDT** en 2019 à **245.461 KDT** en 2020 enregistrant ainsi une augmentation de **37.360 KDT** expliquée essentiellement par :



Matériel industriel

L'augmentation de la rubrique « matériel industriel » net des cessions de 39.172 KDT suite à l'acquisition de nouvelles lignes de production



Installations

L'augmentation de la rubrique « installations générales et aménagements divers » de 8.102 KDT suite à l'avancement des travaux.



Constructions

L'augmentation de la rubrique « constructions » de 4.417 KDT.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Rentabilité de SAH Tunisie

Chiffres en KDT	2019	2020	Var	BP 2020	Taux réel
Revenus	394 399	406 248	3,00%	413 873	98,2%
Taux de marge brute	30,32%	36,87%	6,55%	33,67%	109,5%
EBITDA	47 452	70 609	48,80%	68 355	103,3%
Taux EBITDA	12,03%	17,38%	5,35%	16,52%	105,2%
Résultat net	17 798	30 894	73,58%	37 902	81,5%
Taux de résultat net	4,51%	7,60%	3,09%	9,16%	83,0%

L'exercice 2020 a été marqué par une performance exceptionnelle. Le taux de marge brute est passé de 30,3% en 2019 à 36,9% en 2020 contre 33,7% prévue au niveau du budget. Cette hausse est principalement expliquée par ce qui suit :

- L'augmentation du chiffre d'affaires
- Les économies réalisées sur certains achats matières

SAH Tunisie a réalisé un EBITDA de 70.609 KDT, soit une augmentation de 48,8% par rapport à 2019

le résultat net a augmenté de 13.096 KDT, en passant de 17.798 KDT en 2019 à 30.894 KDT en 2020 soit une augmentation de 73,6 %.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Situation Financière SAH Tunisie

Chiffres en KDT	2019	2020	Var
Actifs non courants	213 156	239 105	25 949
Stocks nets	141 041	150 232	9 190
Clients nets	113 042	123 218	10 176
Autres actifs courants nets	26 726	41 899	15 173
Liquidités et placements	5 553	2 908	-2 646
Total des actifs	499 519	557 361	57 842
Capitaux propres	243 299	264 884	21 585
Emprunts	32 615	50 910	18 295
Provisions pour risques et charges	1 106	973	-133
Fournisseurs	90 037	91 177	1 140
Autres passifs courants	21 766	25 596	3 830
Découverts et autres passifs financiers	110 695	123 821	13 126
Total des CP et des passifs	499 519	557 361	57 843

Le total bilan est passé de 499.519 KDT au 31 décembre 2019 à 557.361 KDT au 31 décembre 2020 enregistrant ainsi une augmentation de 57.843 KDT, essentiellement attribuable aux :

- Investissements corporels réalisés en 2020 impactant les actifs non courants ainsi que les emprunts
- Augmentation de la valeur des créances clients et autres actifs courants
- Affectation du résultat de 2019

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Situation Financière SAH Tunisie – BFR

Chiffres en KDT	2019	2020	Var
Stocks avant provisions	142 069	151 460	9 391
Clients avant provisions	118 204	135 370	17 166
Fournisseurs d'exploitation	-90 037	-91 177	-1 140
BFR	170 236	195 653	25 417
Revenus	394 399	406 248	11 849
BFR en jours de revenus	158	176	18

Le BFR de SAH Tunisie a augmenté de 25.417 KDT en passant de 170.236 KDT en 2019 à 195.653 KDT fin 2020.

Il est passé de 158 jours de CA à 176 jours, soit une augmentation de 18 jours.

Cette augmentation du BFR est principalement expliquée par la hausse de la valeur des créances clients à fin 2020. L'évolution est principalement attribuée à l'augmentation des créances liées aux clients locaux estimées à 107 443 KDT vs 90 434 KDT en 2019 suite aux promotions accordées vers la fin de l'exercice 2020 renforçant la performance réalisée durant les mois d'octobre et de décembre et l'augmentation du solde du client libyen suite à la limitation des ouvertures des L/Cs des produits non alimentaires.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Situation Financière SAH Tunisie– Endettement

Chiffres en KDT	2019	2020	Var
Liquidités et placements	5 553	2 908	-2 645
CMT	32 615	50 910	18 294
Echéances à moins d'un an, crédits de gestion & découverts	110 695	123 821	13 126
Endettement net (1)	137 757	171 823	34 066
Capitaux propres (2)	243 299	264 884	21 585
Ratio d'endettement (1)/(2)	57%	65%	8%

L'endettement net est passé de 137,757 KDT en 2019 à 171,822 KDT en 2020 enregistrant une hausse de 34,065 KDT provenant essentiellement de la hausse des crédits à long et court terme.

L'évolution CMT est expliquée par les nouvelles lignes de crédits LMT. Ces financements ont servi pour la finalisation des nouveaux projets d'expansion d'espace de stockage (site ZRIBA) et des capacités de production pour les différents gammes business (nouvelles Hygiène Adulte, et Hygiène Féminine)

Ceci a par conséquent impacté le ratio d'endettement qui est passé de 57% en 2019 à 65% au 31 décembre 2020.

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

Évolution de SAH Tunisie au cours des cinq dernières années

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure financière et de la rentabilité de la société durant la période 2016-2020

Chiffres en KDT	2016	2017	2018	2019	2020	Taux de croissance annuelle moyenne
Actifs non courants	146 485	172 634	199 104	213 156	239 105	
Total des actifs	313 632	376 093	487 079	499 519	557 361	
Capitaux propres	153 056	166 045	173 907	243 299	264 884	
Endettement net	74 815	133 740	160 244	137 757	171 823	
Total des revenus	260 676	268 566	321 773	394 399	406 248	11,7%
Résultat d'exploitation	34 387	23 696	22 095	34 885	48 839	9,2%
Résultat net	28 560	13 397	8 213	17 798	30 894	1,9%
Taux de marge nette	11,00%	5,00%	2,60%	4,50%	7,60%	



Lecture des rapports des commissaires aux comptes

The background of the slide is a faded image of a factory interior. On the left, there is a yellow box with the word 'Déco' on it. On the right, there are stacks of white rolls of material. In the center, a large dark blue circle is overlaid, containing the text 'AGO du 18 Juin 2021' and 'Résolutions' in white.

AGO
du 18 Juin 2021

Résolutions

AGO RÉOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue ce jour, approuve et ratifie les modalités de son organisation.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société SAH et du groupe SAH destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice clos au 31/12/2020, décide d'approuver les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (spécial et général) tels que présentés par les Commissaires aux Comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020 et les approuvent sans aucune réserve : - Les états financiers individuels de la Société SAH relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, faisant apparaître un total bilan de 557 360 527DT, un total capitaux propres avant résultat de 233 989 658 DT et un bénéfice net de 30 894 344DT.

- Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 du groupe SAH faisant apparaître un total bilan de 968 603 076 DT, un total des capitaux propres part du groupe de 314 215 854 DT et un bénéfice part du groupe qui s'élève à 33 389 210 DT

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Quatrième Résolution (1/2)

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrêté des états financiers clos le 31 décembre 2020 et après discussions, et échange de points de vue, elle décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SAH relatif à l'exercice 2020 s'élevant à 30 894 344DT comme suit :

Résultat bénéficiaire de 2020	30 894 344
Résultats reportés au 31 décembre 2020 (y compris 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014)	70 200 869
Total bénéfice distribuable avant réserve légale	101 095 213
Capital social après augmentation	65 345 762
10% capital social (plafond réserve légale)	6 534 576
Réserve légale au 31 décembre 2020	6 534 576
Réserve légale supplémentaire	0
Total Résultats reportés avant distribution (*)	101 095 213
Prime d'émission avant distribution	74 228 084
Dividendes à distribuer	15 029 525
Total Résultats reportés après distribution	96 931 443
Prime d'émission après distribution	63 362 329

AGO RÉSOLUTIONS

Quatrième Résolution (2/2)

L'assemblée décide donc de distribuer 230 millimes par action correspondant à la somme globale de 15 029 525,260 Dinars à prélever sur :

Les résultats reportés antérieurs au 01/01/2014 (1)	4 163 770,000 dinars
La prime d'émission (2)	10 865 755,260 dinars
Total	15 029 525,260 dinars

(1) En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion 2014 et de l'article 47 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2018, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir de fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013 soit la distribution de dividende de 4 163 770 Dinars.

(2) L'assemblée Générale, constatant que la prime d'émission s'élevant à 74 228 084 Dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, propose de distribuer un complément de dividende de 10 865 755 Dinars à prélever sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 63 362 329 Dinars

(*) dont 4 163 770 dinars résultats reportés antérieurs au 01/01/2014

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et prend acte des conclusions du dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2020.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Septième Résolution

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 28 des Statuts de la société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du conseil d'administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2020, une somme de Cinq Mille Dinars (5 000) Net, par administrateur, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, remercie les membres du Comité Permanent d'Audit pour leur travail effectué durant l'exercice 2020 et décide de leur attribuer, en rémunération de l'exercice de leur activité, une somme de Cinq Mille (5 000) Dinars Net, par membre et qui sera imputée selon les conditions mentionnées dans les articles 204 et 256 Bis du Code des Sociétés Commerciales et l'article 30 des Statuts de la société.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Neuvième Résolution

Après avoir constaté l'arrivée à terme des mandats d'Administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Renouveler le mandat des administrateurs suivants : Mme Jalila MEZNI, Mr Mounir EL JAIEZ et Mr Chokri MEZNI pour une nouvelle période de trois exercices, à savoir : 2021, 2022 et 2023.
- Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Vincent LE GUENNOU, en tant que nouvel administrateur pour une période de trois exercices, 2021, 2022 et 2023.

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance prévues par la loi et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉOLUTIONS

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme du mandat du Commissaire aux Comptes, le cabinet CAF membre de PRICEWATERHOUSECOOPERS, et décide de lui renouveler son mandat pour une période de trois exercices, à savoir : 2021, 2022 et 2023.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AGO RÉSOLUTIONS

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale confère à Madame Najet JEBALI, titulaire de la carte d'identité Nationale N°, tous pouvoirs, pour effectuer toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la loi et les statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à



Merci

Lilas[®]